

[Indice linéaire des volumes non comptés] (P105.3)

1- Définition	<i>Dimension développement durable</i>	Performance environnementale : amélioration de la connaissance des volumes transitant dans le réseau de distribution afin de limiter les prélèvements sur la ressource en eau
	<i>Finalité</i>	Cet indicateur permet de connaître par km de réseau la part des volumes mis en distribution qui ne font pas l'objet d'un comptage lors de leur distribution aux abonnés. Sa valeur et son évolution sont le reflet du déploiement de la politique de comptage aux points de livraison des abonnés et de l'efficacité de la gestion du réseau
	<i>Définition</i>	Il s'agit du ratio entre le volume non compté, qui est la différence entre le volume mis en distribution et le volume comptabilisé, et le linéaire de réseau de desserte
	<i>Unité</i>	m³ / km / jour
	<i>Fréquence de détermination</i>	Annuelle. Le linéaire de réseau est celui qui est établi au 31 décembre de l'année N. Les volumes pris en compte sont ceux qui sont déterminés au titre de l'année N
	<i>Domaine d'application possible (activités et périmètre géographique)</i>	Les services visés sont les services assurant la mission de transfert et de distribution d'eau jusqu'aux points de livraison (abonnés, vente en gros), que la production soit faite par le service ou non. Les services de production seule sans mission de transfert ou de distribution sont exclus (mais les services de transfert entre une production ou un achat en gros et des points de ventes en gros sont concernés)
2- Calcul	<i>Données nécessaires</i>	- Les volumes produits sur 12 mois (365 ou 366 jours) - Les volumes achetés en gros (importés) sur 12 mois (365 ou 366 jours) - Les volumes vendus en gros (exportés) sur 12 mois (365 ou 366 jours) - Les volumes comptabilisés qui sont les volumes consommés issus du relevé des compteurs chez les abonnés et autres usagers équipés de compteurs (particuliers, industriels, services municipaux, fontaines avec compteur, bornes incendie avec compteurs etc..). Ces volumes doivent faire l'objet d'un pro rata temporis pour les ramener à une période de 12 mois - Les volumes utilisés pour cet indicateur sont les mêmes que ceux qui sont utilisés pour l'indice linéaire de pertes en réseau et le rendement du réseau de distribution. On se référera au glossaire joint aux fiches indicateurs pour la définition précise de tous les volumes utilisés - Longueur du réseau de desserte
	<i>Producteur des données</i>	L'opérateur du réseau de distribution, qui s'appuie le cas échéant sur l'organisme chargé du relevé des compteurs
	<i>Échelle de calcul</i>	Les données sont collectées sur un périmètre caractérisé par la même mission de distribution d'eau et un opérateur unique. L'indicateur est calculé au niveau de ce périmètre ou à un niveau supérieur en consolidant les données
	<i>Règles de calcul</i>	Indice = (volume mis en distribution – volume comptabilisé) / longueur du réseau de desserte / 365 ou 366, avec : volume mis en distribution = volume produit + volume acheté en gros – volume vendu en gros
	<i>Recommandations pour la maîtrise de la qualité de ces données</i>	- S'assurer que les personnels chargés de collecter les données connaissent bien toutes les définitions relatives aux volumes - Identifier les points de production et d'échange (achats et ventes en gros) et les faire figurer sur des schémas de réseau, vérifier qu'ils sont bien équipés de compteurs, s'assurer que les relevés sont datés et que la correction pro rata temporis est faite - Pour le relevé des compteurs abonnés, déterminer une date moyenne de relevé et faire une correction pro rata temporis pour ramener la consommation à une période de 12 mois - Utilisation d'une méthode pour caler les différents volumes sur une même période (année civile ou 12 mois entre 2 relevés)

	<i>Degré de confiance</i>	Le degré de confiance de l'indicateur est à établir en suivant la méthodologie présentée en annexe. Cette méthode permet au producteur de données d'évaluer le niveau de fiabilité du processus de production de l'indicateur
	<i>Règles de consolidation à une échelle supérieure à celle de calcul</i>	Les indices linéaires sont consolidés en pondérant l'indice de chaque périmètre avec le linéaire de réseau de desserte du périmètre
3- Interprétation au niveau local	<i>Données contextuelles</i>	Densité de compteurs, politique locale de pose et de renouvellement des compteurs, densité des ouvrages publics (bornes et poteaux incendie, bouches d'arrosage et de lavage...), pratiques d'arrosage et de lavage des espaces publics
	<i>Indicateurs liés</i>	Sans objet
	<i>Règles pour l'interprétation au niveau local</i>	- Une diminution de la valeur de cet indicateur signifie une meilleure connaissance par le comptage d'une partie des volumes consommés sur le réseau. Mais il ne permet pas de déterminer un niveau de fuites car il y a toujours des volumes consommés non comptés - Pour interpréter les résultats, on s'attachera à respecter la notion d'écart significatif présentée dans l'annexe relative au degré de confiance
4- Recommandations pour la comparaison des résultats entre services	<i>Différences de contexte</i>	- Réglementation vis-à-vis du comptage, stratégie de facturation des abonnés, pratiques ou conditions climatiques influant sur l'arrosage et le nettoyage des espaces publics - Selon la terminologie internationale de l'International Water Association, le volume non compté est la somme de « Billed unmetered consumption », « Unbilled unmetered consumption » et « Water losses » du bilan d'eau sur un service. La partie des pertes intitulée « Real losses on raw water mains and at the treatment works (if applicable) » est ici sans objet puisque le périmètre considéré est le transfert et la distribution (pas la production)
	<i>Effets méthodes</i>	Les effets méthodes sont liés à la campagne de relevé des compteurs : correction des volumes relevés pro rata temporis pour avoir une consommation sur une année complète (avec une date moyenne de relevé), période de consommation
	<i>Prise en compte du degré de confiance</i>	- Même si l'indicateur peut être jugé fiable au regard des procédures mises en œuvre pour l'obtenir, les effets méthodes peuvent induire des biais qui rendent les comparaisons délicates. Pour bien comparer des services entre eux, il conviendra de s'assurer que les méthodes d'obtention des valeurs sont similaires - Pour comparer les résultats entre services, on s'attachera à respecter la notion d'écart significatif présentée dans l'annexe relative au degré de confiance